

## **La vallée du Restic est une richesse pour Brest, elle possède :**

- Une valeur écologique :**

C'est un écosystème naturel comme il en reste peu à proximité de la ville. On y trouve de nombreuses espèces animales et végétales dignes d'être protégées. La nature dite « ordinaire » est en effet fortement menacée par l'étalement urbain auquel nous assistons dans nos régions (aménagements, constructions, pollutions...) et de nombreuses espèces animales, communes il y a quelques années, sont en inquiétante diminution.

La vallée joue aussi un rôle de corridor écologique non négligeable. La préservation d'une « trame verte et bleue » est vitale. Il est évident qu'une route remontant la vallée serait une catastrophe de ce point de vue.

L'aspect paysager est aussi à prendre en considération. Il subsiste là, organisé autour du ruisseau, un bocage modeste mais authentique et harmonieux.

La vallée comporte un ruisseau intégré dans le S.A.G.E. Élorn (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) et des zones humides et boisées, qui sont des abris pour la faune et la flore. La DIREN (Direction régionale de l'environnement) de Bretagne a pris en compte tous ces éléments pour finalement émettre un avis défavorable au passage dans la vallée.

- Une valeur socio-culturelle :**

Dans une zone qui est destinée à être urbanisée prioritairement, la préservation de la vallée constituera un espace tampon appréciable. Une telle coulée verte, si elle n'est pas sacrifiée d'ici là, offrira aux riverains des lieux de détente et de promenade, et des terrains de jeux pour les enfants. Sa proximité des écoles lui confère un intérêt pédagogique supplémentaire.

- Une valeur économique :**

Le maintien de terres agricoles près de la ville contribuera à favoriser la restauration d'une agriculture de proximité et à encourager la mise en place de circuits commerciaux courts (type AMAP).

**Sauver la vallée du Restic, c'est d'une certaine manière éviter de tourner un nouvel épisode du film "Nos enfants nous accuseront".** Nous voulons laisser à ceux qui viendront après nous un cadre de vie où il fasse bon vivre. Nous voulons pour le 21<sup>ème</sup> siècle un urbanisme qui concilie protection de l'environnement, conservation du patrimoine, habitations « HQE », relations sociales riches, activités et loisirs de proximité minimisant l'usage de la voiture.  
**Il faut arrêter cette politique de "la pioche" et du "bulldozer", consistant à exploiter toujours plus la nature, comme si l'espace était illimité.**

**Le collectif pour la sauvegarde de la vallée du RESTIC** a recueilli plus de 2.000 signatures de soutien à son action et a rassemblé près de 400 personnes lors d'une éco-randonnée de découverte de la vallée. Il regroupe des citoyen-ne-s, des élus-e-s de BMO, des associations et organisations pour la protection de l'environnement et a le soutien d'Albert JACQUARD, de Béatrice et Jean-Paul JAUD et de José BOVE.

**Collectif RESTIC** - 10 rue Armand Robin - 29 200 BREST  
collectif.restic@free.fr

## **La vallée du Restic est une richesse pour Brest, elle possède :**

- Une valeur écologique :**

C'est un écosystème naturel comme il en reste peu à proximité de la ville. On y trouve de nombreuses espèces animales et végétales dignes d'être protégées. La nature dite « ordinaire » est en effet fortement menacée par l'étalement urbain auquel nous assistons dans nos régions (aménagements, constructions, pollutions...) et de nombreuses espèces animales, communes il y a quelques années, sont en inquiétante diminution.

La vallée joue aussi un rôle de corridor écologique non négligeable. La préservation d'une « trame verte et bleue » est vitale. Il est évident qu'une route remontant la vallée serait une catastrophe de ce point de vue.

L'aspect paysager est aussi à prendre en considération. Il subsiste là, organisé autour du ruisseau, un bocage modeste mais authentique et harmonieux.

La vallée comporte un ruisseau intégré dans le S.A.G.E. Élorn (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) et des zones humides et boisées, qui sont des abris pour la faune et la flore. La DIREN (Direction régionale de l'environnement) de Bretagne a pris en compte tous ces éléments pour finalement émettre un avis défavorable au passage dans la vallée.

- Une valeur socio-culturelle :**

Dans une zone qui est destinée à être urbanisée prioritairement, la préservation de la vallée constituera un espace tampon appréciable. Une telle coulée verte, si elle n'est pas sacrifiée d'ici là, offrira aux riverains des lieux de détente et de promenade, et des terrains de jeux pour les enfants. Sa proximité des écoles lui confère un intérêt pédagogique supplémentaire.

- Une valeur économique :**

Le maintien de terres agricoles près de la ville contribuera à favoriser la restauration d'une agriculture de proximité et à encourager la mise en place de circuits commerciaux courts (type AMAP).

**Sauver la vallée du Restic, c'est d'une certaine manière éviter de tourner un nouvel épisode du film "Nos enfants nous accuseront".** Nous voulons laisser à ceux qui viendront après nous un cadre de vie où il fasse bon vivre. Nous voulons pour le 21<sup>ème</sup> siècle un urbanisme qui concilie protection de l'environnement, conservation du patrimoine, habitations « HQE », relations sociales riches, activités et loisirs de proximité minimisant l'usage de la voiture.

**Il faut arrêter cette politique de "la pioche" et du "bulldozer", consistant à exploiter toujours plus la nature, comme si l'espace était illimité.**

**Le collectif pour la sauvegarde de la vallée du RESTIC** a recueilli plus de 2.000 signatures de soutien à son action et a rassemblé près de 400 personnes lors d'une éco-randonnée de découverte de la vallée. Il regroupe des citoyen-ne-s, des élus-e-s de BMO, des associations et organisations pour la protection de l'environnement et a le soutien d'Albert JACQUARD, de Béatrice et Jean-Paul JAUD et de José BOVE.

**Collectif RESTIC** - 10 rue Armand Robin - 29 200 BREST  
collectif.restic@free.fr

